



# L'ILE D'YEU MAGAZINE

INFORMATIONS MUNICIPALES

JUIN 2026

100



PREMIERS JOURS  
DU MANDAT



Environnement

### Déchets : tous responsables !

Les ordures ménagères se déposent dans votre bac bleu (collecte en porte-à-porte) ou au parking Neptune, avec carte d'accès ou paiement par téléphone (2,90 €/ouverture). Les corbeilles de rue et de plage sont réservées aux petits déchets occasionnels, pas aux sacs poubelles.

Les emballages se trient en vrac dans les bacs à couvercle jaune ou vert, sans sac. Chaque erreur de tri a un coût réel pour la commune. Les autres déchets ont chacun leur solution : recyclerie, points-tri (emballages, papier et verre), colonnes carton et textile (à la Marèche), pôle de la Gravaire pour les déchets verts et matériaux inertes, déchèterie pour le reste.

Tout dépôt sauvage est interdit et passible d'une amende pouvant atteindre 75 000 €.

Propriétaires et loueurs saisonniers : vous êtes tenus de mettre à disposition de vos locataires un bac ou une carte d'accès aux colonnes enterrées. Pensez à régulariser votre situation auprès du service déchets de la mairie.

**Contact** : 02 51 59 49 59  
dechets@ile-yeu.fr

 DOCUMENTATION À TÉLÉCHARGER

Calendriers de collecte, consignes de tri, guide, carte des point-tri...  
sur [mairie.ile-yeu.fr](http://mairie.ile-yeu.fr), rubrique : Accueil > Au quotidien > Environnement > **Déchets, collectes, etc.**

Location touristique

### Nouvelles obligations à respecter

À présent, tout propriétaire louant en courte durée doit obligatoirement obtenir un numéro d'enregistrement et une autorisation temporaire de changement d'usage.

Le **numéro d'enregistrement** (13 chiffres) s'obtient sur [taxe.3douest.com/iledyeu](http://taxe.3douest.com/iledyeu). Il doit figurer sur toutes vos annonces de location. **L'autorisation de changement d'usage** est indispensable avant toute location. Elle est à solliciter en ligne : sur [taxe.3douest.com/iledyeu](http://taxe.3douest.com/iledyeu) ou auprès du service habitat.

**Contact** : 02 51 59 45 44  
changement.usage@ile-yeu.fr

 DOCUMENTATION À TÉLÉCHARGER

Brochure d'information, règlement, foire aux questions... sur [mairie.ile-yeu.fr](http://mairie.ile-yeu.fr), rubrique : Accueil > Au quotidien > Habitat / Urbanisme > **Locations touristiques**

Bon à savoir

### Numéros d'appel d'urgence

**15** SAMU  
Service d'Aide Médicale Urgente

**17** POLICE SECOURS

**18** POMPIERS

**112** Numéro d'appel d'urgence européen

**196** CROSS Etel  
Sauvetage en mer VHF : Canal 16

**Centre de santé**

Heures ouvrables : **02 51 59 39 00**  
En dehors des heures ouvrables : **02 41 44 55 66**

Sécurité routière

### Sur l'île d'Yeu aussi, le code de la route existe !

L'île est petite, les routes étroites, et la cohabitation entre voitures, vélos et piétons demande un minimum de bonne volonté de chacun. Quelques règles de base s'imposent donc à tous :

**À vélo** : casque obligatoire pour les moins de 12 ans, pas d'écouteurs, pas de téléphone en main, on signale ses changements de direction, on respecte les sens interdits et on s'arrête aux stops. Oui, même en vacances.

**En voiture** : 40 km/h en agglomération, 60 km/h hors agglomération, priorité aux piétons, arrêt aux passages piétons. Les places de stationnement sont réglementées : les panneaux sont là pour une bonne raison.

**À moto ou scooter** : les gants certifiés CE sont obligatoires.

Le respect de ces règles, c'est la garantie d'une cohabitation sereine entre tous les usagers et le meilleur moyen d'éviter accidents et conflits. Ici comme ailleurs, prudence et respect mutuel sont l'affaire de tous. C'est ce qui fait la douceur de vivre sur l'île.



#### 4 GESTION COMMUNALE

- Une démocratie vivante

#### 6 BIEN GRANDIR

- Création d'un pôle petite enfance

#### 8 BIEN VIVRE

- Liaison hélicoptère

#### 10 DOSSIER

Ports de l'Île d'Yeu

- Restons maîtres de notre destin

#### 12 PROTÉGER LE CADRE DE VIE

Déchets verts et gravats

- Vers une économie circulaire

#### 14 HABITER ET TRAVAILLER SUR L'ÎLE

Logement

- Agir pour maintenir une île qui vit à l'année

#### 16 BIEN VIEILLIR

- Une feuille de route pour les années à venir

#### 18 ÉTAT CIVIL

#### 19 AGENDA

#### 19 EXPRESSION POLITIQUE

# 100 jours pour agir et préparer l'avenir



Chères islaïses, chers islaïis,

Cent jours se sont écoulés depuis notre prise de fonction à la tête de la commune. Cent jours, ce n'est qu'un début. Mais c'est déjà le temps nécessaire pour prendre la mesure des responsabilités qui nous ont été confiées, examiner les dossiers en profondeur et fixer une méthode de travail claire.

Dès notre arrivée, nous avons souhaité regarder chaque projet avec lucidité. Beaucoup concernent directement votre quotidien et l'avenir de notre île. Certains sont engagés depuis de nombreuses années, comme la réhabilitation de l'EHPAD ou la modernisation de la crèche, sans avoir encore abouti. Notre responsabilité est aujourd'hui de faire avancer ces dossiers avec sérieux, méthode et détermination.

Notre priorité a donc été de remettre de l'ordre, aux côtés des agents, pleinement engagés dans leur mission, d'analyser précisément la situation de chaque projet et de définir des perspectives réalistes. Cette première étape était indispensable pour pouvoir agir efficacement. La seconde consiste désormais à inscrire ces projets dans un calendrier pluriannuel cohérent et à suivre leur avancement de manière régulière.

Parce que la transparence est une exigence démocratique, nous avons également décidé de mieux informer les habitants. À partir de la rentrée, un espace dédié permettra à chacun de suivre l'évolution des projets municipaux et de connaître les étapes à venir.

Ces cent premiers jours ont aussi permis de poser les premières bases de notre projet pour l'Île d'Yeu. La concertation engagée autour de nos ports, les réflexions menées sur l'organisation du territoire ou encore les actions en faveur du logement témoignent de notre volonté de préparer l'avenir tout en répondant aux besoins d'aujourd'hui.

Ce magazine retrace le travail accompli depuis le début du mandat. Il présente les actions engagées, les décisions prises et les projets qui vont rythmer les prochains mois. Vous y découvrirez notre méthode : écouter, organiser, décider et agir.

L'Île d'Yeu possède de nombreux atouts. Ensemble, avec confiance et exigence, nous continuerons à les mettre en valeur au service de tous.

Je vous souhaite une excellente lecture.

**Patrice BERNARD**  
Maire de L'Île d'Yeu

RETROUVEZ-NOUS SUR



#### INFORMATIONS MUNICIPALES JUIN 2026

11, quai de la Mairie 85350 L'Île-d'Yeu  
02 51 59 45 45 / mairie@ile-yeu.fr

Directeur de la publication : Patrice BERNARD  
Maquette : Edito communication écrite  
Mise en page : Roxane Berget

Crédit photos : services municipaux  
sauf mentions spéciales, DR.

Imprimé à 4 000 exemplaires

Dépôt légal à parution  
ISSN : 1624-1487

# Une démocratie vivante



## PAROLE D'ÉLU

### MIEUX S'ORGANISER POUR MIEUX AGIR

« À l'Ile d'Yeu, les missions de la commune sont nombreuses et les contraintes insulaires bien réelles. En ce début de mandat, l'objectif est clair : gagner en efficacité pour maintenir un service public de qualité. Comités de quartier, permanences d'élus et réunions publiques permettront à chacun de contribuer à l'avancée des projets de la commune. »

**Vincent Roirand**  
1<sup>er</sup> adjoint au Maire

À l'échelle de l'Ile d'Yeu, les liens entre la population et les élus sont par nature très étroits. Tout le monde se croise régulièrement et échange sur les sujets en cours. Nous mettons en place dès maintenant les solutions d'une écoute plus formalisée :

► **Les permanences d'élus** qui se tiennent à votre écoute : l'agenda des permanences est accessible sur le site internet de la mairie [www.mairie.ile-yeu.fr](http://www.mairie.ile-yeu.fr)

► **Les comités de quartier** sont les relais des habitants de chaque quartier ou village de l'île.

De plus, les 18 commissions thématiques traitent des différents sujets de la vie municipale pour en faire des projets qui seront ensuite soumis au vote des élus lors des conseils municipaux.

Les comités de quartier sont en cours de création et seront actifs à partir de l'automne.

**Pour vous impliquer dans votre comité de quartier, appelez le 02 51 59 45 45.**

## NOUVELLE ORGANISATION



## Délibérations : comprendre les décisions de la commune

Parce que la transparence de la vie municipale est une priorité, la mairie ouvre chaque mois un espace d'échange avec les médias locaux.



Les conseils municipaux ont une double vocation : apporter une conclusion aux sujets traités, souvent longuement, en commission ; décider en termes juridiques qui font loi.

Mais parfois, les délibérations sont bien obscures pour un néophyte. Nous avons souhaité apporter des précisions et ouvrir le débat. Pour cela, nous croyons à la légitimité des médias. Il peut s'agir de la presse écrite, de sites internet orga-

nisés autour de plusieurs personnes et étant suivis par une importante communauté. Nous souhaitons que le débat soit initié par des médias qui respectent les règles déontologiques du journalisme.

Chaque mois, les jours suivants le conseil municipal, un petit déjeuner réunira les différents médias présents sur l'île. Pendant une heure, nous pourrons débattre et apporter des précisions pour participer au débat public.

## Prévenir les conflits d'intérêts

Pour garantir l'impartialité de ses décisions, la municipalité a adopté une charte de prévention des conflits d'intérêts, applicable aux élus comme aux agents.

Pour les élus et les agents, nous avons souhaité clarifier les règles éthiques en mettant en place une charte de prévention des conflits d'intérêts. La charte prévoit les règles de déport lorsque des sujets peuvent entrer en conflit avec les intérêts personnels des décideurs.

Pour les élus, par exemple, une déclaration préalable est déposée pour lister leurs différents intérêts patrimoniaux (participation ou contrôle d'entreprises, responsabilités dans des associations). Lors d'une décision pouvant impacter leurs intérêts, ils doivent le signaler préalablement et sont alors exclus de la décision. Dans les cas les plus complexes, un référent déontologique, nommé par la commune pour la durée du mandat municipal, peut donner un avis.

La validation de cette charte a été soumise au vote des élus lors du conseil municipal du 8 juin 2026. Elle est consultable sur le site de la mairie [www.mairie.ile-yeu.fr](http://www.mairie.ile-yeu.fr).

## Faire le point sur les finances municipales

Pour aborder l'avenir avec lucidité, la municipalité a commandé un audit financier indépendant, dont les résultats guideront les orientations budgétaires des prochaines années.

La campagne électorale a fait l'objet de vifs débats sur l'état des finances de la commune à la fin du précédent mandat. Nous souhaitons mettre à la disposition de tous les élus, majorité comme minorité, un rapport externe et indépendant sur les finances.

L'objectif est d'aller de l'avant en mesurant les risques de manière éclairée : connaître pré-

cisément l'état des comptes, le niveau d'endettement et les principales charges de fonctionnement, mais aussi identifier les leviers d'amélioration : comment optimiser les coûts, réduire certaines charges inutiles, faire mieux travailler les différents services ensemble.

Cette étude a été lancée dès juillet, pour obtenir des résultats d'ici fin octobre, juste avant

de travailler sur les orientations budgétaires 2027. Nous souhaitons ainsi inscrire la gestion communale dans une dynamique budgétaire pluriannuelle, pour prendre des décisions d'investissement et de services éclairées.

*Les conclusions de cet audit seront rendues publiques sur le site de la mairie.*

# Les P'tits Mousses : un nouvel élan pour la petite enfance

La municipalité affirme son engagement en faveur des familles avec un projet structurant pour l'accueil des jeunes enfants. À court terme comme à plus long terme, plusieurs aménagements sont prévus pour améliorer les conditions d'accueil des enfants et répondre aux besoins des familles.



## PAROLE D'ÉLUS

### LA PETITE ENFANCE, UNE PRIORITÉ POUR L'AVENIR

« Parce que l'avenir de l'île se construit dès les premières années, la commune a fait de la petite enfance un axe majeur de ce début de mandat. Un important travail a été mené autour de la crèche Les Petits Mousses et de la Maison des Assistantes Maternelles afin de répondre aux attentes des organismes de tutelle et de préparer son développement. C'est une étape décisive qui ouvre de nouvelles perspectives pour les familles de l'île. »

**Virginie Girard, Camille Deconinck, Marika André**  
en charge du Bien grandir

### Des améliorations dès cette année

Dès l'automne, une structure modulaire sera installée à proximité immédiate des locaux actuels. Elle permettra d'agrandir les espaces dédiés aux enfants en accueillant notamment le dortoir et une salle d'activités. Des travaux d'adaptation seront également réalisés conformément aux préconisations de la Protection Maternelle et Infantile, tandis qu'une réorganisation intérieure des locaux offrira des espaces plus fonctionnels et mieux adaptés aux activités quotidiennes.

### À l'horizon 2029 : un nouveau pôle petite enfance

La création d'un nouvel équipement regroupant la crèche « Les P'tits Mousses » et potentiellement une Maison d'Assis-

tantes Maternelles (MAM) est activement préparée. Le projet est envisagé à proximité immédiate de l'Ehpad afin de favoriser les échanges inter-générationnels tout en facilitant l'organisation des familles grâce à un accès et à des stationnements adaptés.

La future crèche conserverait sa capacité d'accueil d'au moins 24 places. Une Maison d'Assistants Maternelles viendrait compléter cette offre, avec un financement extérieur qui pourrait atteindre jusqu'à 80 % du montant de l'investissement.

Pensé pour répondre durablement aux besoins du territoire, ce futur pôle petite enfance contribuerait à améliorer la qualité de vie des enfants et des familles de l'île, tout en renforçant l'attractivité des services proposés aux jeunes parents.

#### AUTOMNE 2026

##### TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT

Modulaire pour dortoir, travaux d'adaptation et suppression de cloison

#### 2029

##### NOUVEL ÉQUIPEMENT

à proximité de l'EHPAD comprenant une crèche de 24 places et potentiellement une MAM

## Les jeunes au cœur de la vie locale

S'investir dans une association, participer à des actions solidaires, prendre part à des projets collectifs ou contribuer à la vie de sa commune : les occasions ne manquent pas pour les jeunes de découvrir leur rôle de citoyen. Parce que la participation à la vie collective s'apprend dès le plus jeune âge, la municipalité souhaite encourager cette dynamique en créant un Conseil Municipal des Jeunes. À partir de la rentrée 2026, cette nouvelle instance réuni-

ra 27 élèves de CM<sup>2</sup> et de 6<sup>e</sup> des écoles primaires et des collèges de l'île. Les jeunes seront invités à élire leurs représentants, à réfléchir en classe à différentes thématiques concernant la vie locale, puis à présenter leurs propositions lors de séances organisées à la mairie. Ils découvriront ainsi le fonctionnement d'une assemblée, le débat d'idées et la construction de projets collectifs. La mairie de l'Île d'Yeu a récemment adhéré à l'Association Na-



tionale des Conseils d'Enfants et de Jeunes, qui accompagnera la mise en œuvre du projet en partenariat avec les écoles, le collège et le pôle jeunesse.

## Une nouvelle rentrée en préparation

Alors que l'année scolaire s'achève, les établissements de l'île d'Yeu se projettent déjà sur la rentrée de septembre. Voici les effectifs attendus dans les écoles et collèges.

### ECOLE DU PONANT

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
5	25	23	24	22	25	25	27	26	202

### ECOLE ET COLLÈGE NOTRE DAME DU PORT

PS/MS	GS/CP	CE1 CE2	CM1 CM2	6 <sup>EME</sup>	5 <sup>EME</sup>	4 <sup>EME</sup>	3 <sup>EME</sup>	Total
23	22	27	29	10	14	13	9	147

### COLLÈGE DES SICARDIÈRES

6 <sup>EME</sup>	5 <sup>EME</sup>	4 <sup>EME</sup>	3 <sup>EME</sup>	Total
27	28	34	21	111



À TÉLÉCHARGER

Inscriptions, transports, cantine et activités... retrouvez toutes les informations pratiques et essentielles pour accompagner votre enfant à la rentrée dans le **Flash Jeunesse** sur [mairie.ile-yeu.fr](http://mairie.ile-yeu.fr), rubrique : Accueil > Ma commune > Publications.

## EN CHANTIER !

### Le LeBim se prépare à accueillir les associations nautiques

C'est un équipement attendu de longue date. Le projet de réhabilitation du LeBim est désormais bien engagé. Situé en bordure de la plage de Ker Chalon, ce bâtiment emblématique retrouve progressivement sa vocation au service des activités nautiques de l'île. Les travaux ont

déjà franchi plusieurs étapes importantes avec le remplacement de l'ensemble des ouvertures et la réfection de la toiture. Les interventions se poursuivent désormais avec la mise aux normes de l'assainissement et l'aménagement intérieur des locaux. À l'horizon 2027, le LeBim offrira aux



associations nautiques un espace fonctionnel de stockage et d'organisation de leurs activités à proximité immédiate de la côte. Un équipement attendu de longue date par les acteurs du monde associatif sportif de l'île.

# Un service essentiel préservé pour l'Île d'Yeu

Suspendue fin 2025, la subvention régionale permettant des tarifs réduits de la liaison hélicoptère fait l'objet d'une négociation active conduite par la municipalité.

En novembre 2025, la Région Pays de la Loire a suspendu sa subvention à la compagnie Oya Hélicoptères, qui permettait jusqu'alors une réduction tarifaire pour les insulaires et les professionnels de santé. Le tarif plein s'est alors appliqué à tous. Les discussions engagées par la précédente équipe municipale ont été poursuivies par notre équipe. Elles ont permis d'obtenir un premier résultat : le rétablissement du tarif réduit pour les insulaires à compter du 1<sup>er</sup> mai 2026. Toutefois, les détenteurs de cartes temporaires et



les professionnels de santé autrefois éligibles en sont encore exclus.

Les négociations se poursuivent avec la Région pour obtenir le

rétablissement intégral des réductions, en particulier pour les praticiens médicaux qui assurent un service de proximité essentiel aux Islais.



## PAROLE D'ÉLUS LA QUALITÉ DE VIE AU QUOTIDIEN

« Vivre sur l'Île d'Yeu, c'est accepter ses contraintes : une population qui varie au fil des saisons, des défis d'accessibilité, mais c'est aussi habiter un territoire culturellement vivant, qu'il nous appartient d'organiser et de fédérer ensemble. »

**Yannick Rivallin, Jacqueline Turbé, Camille Deconinck**  
en charge du Bien vivre

## Sécuriser et fluidifier les déplacements

Améliorer la sécurité des déplacements pour tous est l'un des engagements forts de ce mandat. Les premières mesures sont déjà visibles.

Cette démarche repose à la fois sur l'amélioration des aménagements et équipements de circulation et sur l'adaptation de certaines règles afin de favoriser des déplacements plus sûrs et plus fluides pour l'ensemble des usagers. La place de la Norvège en est une illustration concrète. Désormais, la circulation de part et d'autre de la statue est maintenue toute l'année, permettant de fluidifier les déplacements et d'améliorer la visibilité. Cet aménagement profite à tous les usagers (automobilistes, cyclistes et piétons) en facilitant leurs déplacements au quotidien.



## Vie associative : un tissu vivant à cultiver ensemble

Les associations sont le cœur battant de l'Île d'Yeu. Qu'elles soient sportives ou culturelles, elles animent, rassemblent et créent du lien entre toutes et tous. Avec 148 associations, ce tissu est exceptionnel et les soutenir, construire avec elles, est au cœur de notre engagement.

Dès les premières semaines, l'ensemble des associations a été invité à une rencontre à la salle du Casino. Plus de 70 d'entre elles ont répondu présentes. Un moment d'échanges précieux, que nous souhaitons désormais annualiser.

Pour être à l'écoute, des permanences mensuelles ont été mises en place pour les sujets sport, culture et vie associative : le 1<sup>er</sup> jeudi du mois de 10h à 13h30 et le 3<sup>e</sup> jeudi de 12h à 16h. L'engouement est déjà au rendez-vous et cette dynamique ne fait que commencer. Ensemble, nous continuerons de construire une relation durable, fondée sur l'écoute et la confiance.



### À TÉLÉCHARGER

Annuaire des associations sur [mairie.ile-yeu.fr](http://mairie.ile-yeu.fr), rubrique :  
Accueil > Mes loisirs >  
Associations > **Informations**



## EN CHANTIER !

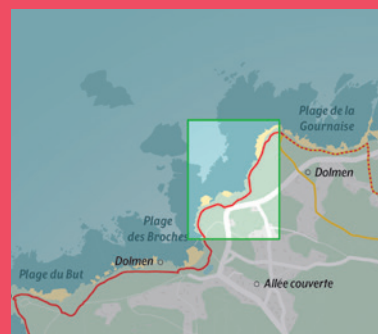
### Une plage pour nos compagnons à quatre pattes !

Bonne nouvelle pour les propriétaires de chiens : une zone de plage leur est désormais accessible toute l'année.

Entre la cale des Broches et la pointe de la Gournaise, chiens et maîtres peuvent profiter du bord de mer en toute liberté (se baigner, se promener, profiter de l'air iodé) sans restriction de période ni d'horaire. Attention toutefois : cette autorisation ne concerne que cette zone.

Sur toutes les autres plages de l'île, l'accès aux chiens reste interdit du 15 juin au 15 septembre de 11h à 20h.

Sur l'ensemble du territoire, pensez à ramasser les déjections de vos compagnons.



## ÉVÈNEMENTS ASSOCIATIFS À VENIR

- 04/07 Gala de Twirling**  
*Complexe sportif, 20h*
- 10/07 Concours de pétanque**  
*Stade, tous les vendredis*
- 14/07 Océanide, sortie en mer**  
*Sur le Port + 01/08 et 14/08*
- 16/07 Question pour 1 Champion**  
*+13/08, 9h*
- 19/07 Concert Choeur Joie Yeu**  
*Eglise Notre Dame*
- Les puces de la mer**  
*Quai Martin*
- Régate Homard Cup**
- 21/07 Exposition Couleur Islaise**  
*Salle St-Sauveur + 22/07*
- Chorale des Mélôs d'Yeu**  
*Place La Pylaie, 20h*
- 22/07 Ciné Plein Air Oya Films**  
*Prairie de la Citadelle, 22h45 + 29/07, 06/08, 12/08*
- 24/07 Danse Autrefois mais à Yeu**  
*Front du port, 20h + 21/08*
- 25/07 Danse Tourbiyeusouffles**  
*Au Casino + 26/07*
- La Meule en Fête**  
*Port de la Meule, en soirée*
- 26/07 Tournoi de Beach-volley**  
*Plage des Sapins*
- 02/08 Vide grenier**  
*Cadouère, toute la journée*
- 03/08 Festival Viens dans mon île**  
*La Citadelle + 05/08 et 07/08*
- 04/08 Un Lyeu, une rencontre**  
*Prairie Citadelle + 07/08, 11/08, 12/08, 14/08, 18/08, 21/08, 25/08, 28/08*

Retrouvez tous les événements sur l'application IntraMuros



# Les ports de l'Île d'Yeu : restons maîtres de notre destin



## PAROLE D'ÉLU

### LES PORTS, UN ENJEU MAJEUR POUR L'ÎLE

« Dès les premiers jours de notre mandat, nous avons pris ce dossier à bras le corps. Il est important pour tous de maîtriser l'avenir de nos ports. Nous ne sommes pas maîtres des décisions que le Conseil départemental de la Vendée prendra pour la nouvelle concession, mais nous sommes résolument mobilisés pour jouer un rôle de premier plan dans la future concession et apporter l'expertise de notre territoire. »

**Fabien Dulon**  
en charge des Ports

En 2028, la gestion des ports de l'Île d'Yeu sera remise en concurrence. Un enjeu stratégique majeur pour l'avenir de l'île, sur lequel la municipalité est pleinement mobilisée.

### OÙ EN EST-ON ?

Le Conseil départemental de Vendée est propriétaire des ports de l'île. Depuis près de 50 ans, il en délègue la gestion à la Chambre de Commerce et d'Industrie. En 2028, cette délégation arrivera à son terme et une nouvelle organisation sera sélectionnée après appel d'offres ou une Société Portuaire Locale sera créée\*.

Ce qui change par rapport au passé : la gestion portuaire, autrefois quasi exclusivement confiée aux Chambres de Commerce et d'Industrie, est désormais ouverte à tous : organismes publics, sociétés d'économie mixte, mais aussi opérateurs privés, à l'image de ce qui s'est fait pour les aéroports ou les autoroutes.

À l'automne 2026, l'appel d'offres remettra donc potentiellement en compétition la gestion de l'ensemble des ports

de l'île : Port Joinville avec son port de commerce, son port de pêche et son port de plaisance, ainsi que le port de la Meule pour ses activités de pêche et de loisirs.

### POURQUOI LA REPRISE DES PORTS EST-ELLE STRATÉGIQUE ?

Les ports sont le cœur battant de l'île. Leur gestion conditionne directement la vie des Islais, l'équilibre économique du territoire et la qualité des liaisons avec le continent.

Une reprise par un opérateur privé conduirait inévitablement à une logique de maximisation des profits : augmentation des passages à la journée, hausse des tarifs portuaires, accueil privilégié des grands bateaux de plaisance les plus rentables. L'intérêt général passerait au second plan.

C'est pourquoi nous voulons



nous placer en première ligne : pour que les ports restent dans les mains d'acteurs publics animés par une vision territoriale de long terme, en phase avec les besoins des Islais et l'avenir de l'île.

### QUELLES SONT LES CONTRAINTES DE LA GESTION PORTUAIRE ?

Gérer un port, c'est gérer une activité commerciale à part entière. Les recettes proviennent des utilisateurs : bateaux de pêche, plaisanciers, passagers, marchandises, et les charges couvrent principalement les personnels, les investissements (pontons, capitainerie) et l'entretien de l'espace portuaire. Les grands travaux restent à la charge du propriétaire, le Département. Pour l'île d'Yeu, cette dimension commerciale doit impérativement s'inscrire dans un véritable objectif de service public.

### QUELLES SONT LES HYPOTHÈSES ENVISAGÉES ?

Trois scénarios sont sur la table :

*L'avenir des ports se joue maintenant. La municipalité, aux côtés des habitants, des acteurs économiques et des associations de l'île, est déterminée à relever ce défi pour que l'île d'Yeu reste maîtresse de son destin.*

► **La candidature directe de la commune.** C'est la première hypothèse, conditionnée par l'analyse économique que nous pourrions conduire une fois l'appel d'offres publié. L'activité doit être rentable et les investissements à venir réalisables par la structure municipale.

► **Un partenariat avec un opérateur public.** Dans ce scénario, la commune s'associe à un autre acteur public en conservant une maîtrise significative de la stratégie portuaire. Nous pourrions notamment apporter nos capacités de terrain pour la maintenance et l'animation de l'écosystème local.

► **L'absence de reprise.** Si les conditions économiques ne permettaient pas d'assurer un minimum de sécurité pour la commune, cette hypothèse ne

pourrait être écartée. Mais elle ne sera évaluable qu'à la lecture de l'appel d'offres.

### QUELLES SONT LES ACTIONS ENGAGÉES ?

Sans attendre la publication de l'appel d'offres, nous avons engagé une démarche de mobilisation collective. Les acteurs directement liés aux ports (élu du département, associations, entreprises, professionnels) ont été consultés pour construire ensemble le futur projet de développement portuaire. Accompagnés d'un cabinet spécialisé, nous animons des groupes de travail sur le sujet. C'est là que réside notre véritable force : montrer que toute une population est mobilisée autour de ses ports, et qu'elle entend bien rester maîtresse de son destin.

## LES GRANDES ÉTAPES

\* Le choix de la forme de l'appel d'offres n'est pas encore connu à la date de la publication.

PRINTEMPS 2026



**MOBILISATION COLLECTIVE**  
Lancement d'une démarche de mobilisation de tous les acteurs du territoire.

ÉTÉ 2026



**PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRES OU CRÉATION D'UNE SOCIÉTÉ PORTUAIRE LOCALE**

AUTOMNE 2026



**ÉLABORATION DES SCÉNARIOS**  
Analyse économique et détermination de la stratégie la plus adaptée à l'intérêt général de l'île.

FIN 2026



**DÉPÔT DE CANDIDATURE**  
Préparation d'un projet solide seuls ou avec un autre opérateur cohérent avec les besoins des Islais.

2027



**SÉLECTION DU DÉLÉGATAIRE**  
Le Conseil départemental sélectionne le nouveau gestionnaire des ports ou met en place la SPL.

# Transformer les déchets inertes en ressources

La gestion des déchets verts et des gravats constitue un enjeu important pour l'île, tant sur le plan économique qu'environnemental. Dès le début du mandat, la municipalité a engagé une démarche ambitieuse visant à développer une économie circulaire et à valoriser localement les ressources disponibles.

Face au stock de matériaux inertes accumulé ces dernières années, la commune a lancé un programme de transformation et de réemploi. L'objectif est de produire, à partir de ces matériaux, des ressources utiles pour l'agriculture, le bâtiment ou les travaux publics, plutôt que de les exporter vers le continent à un coût élevé. Cette filière de valorisation pourra également bénéficier aux particuliers qui pourront utiliser certains matériaux issus de ce processus.

Un premier exemple concret est déjà identifié : pour l'extension du cimetière du Port, la matière fine produite sur l'île sera utilisée. Cela évitera l'achat et le transport de matériaux venus du continent.



Afin d'accompagner cette activité dans les meilleures conditions, des travaux d'isolation phonique et de cloisonnement seront réalisés au pôle de la Gravaire, notamment pour limiter les nuisances liées aux

opérations de concassage. Par cette démarche, la commune fait le choix d'une gestion plus vertueuse des déchets, transformant une contrainte en ressource au service du territoire, de ses projets et de ses habitants.

## Frelon asiatique : une mobilisation collective pour protéger la biodiversité

Face à la progression du frelon asiatique sur l'île, la municipalité a engagé une action coordonnée avec les habitants, les associations et les acteurs du territoire.



La douceur exceptionnelle de l'automne 2025 a favorisé le développement de cette espèce invasive, avec des conséquences importantes pour les abeilles.

Dès le début du mandat, la commune a mis en place un plan d'action associant le Collectif des Paysans et des Gens, des bénévoles et les services municipaux. La destruction des nids est désormais prise en charge par la commune, sur le domaine public comme chez les particuliers. Un dispositif de signalement a été créé sur IntraMuros et une subvention exceptionnelle soutiendra les actions du collectif. Le service Espaces Verts Environnement (SEVE) est également mobilisé.

Cette dynamique porte déjà ses fruits : 130 pièges ont été installés chez les particuliers. Le SEVE en déploiera 30 sur le domaine communal et le Collectif 20 dans l'enceinte portuaire. Une cartographie des secteurs concernés et le suivi des piègeurs permettront de coordonner les interventions lors de la sortie d'hivernage des reines fondatrices au printemps 2027.

Au-delà de cette lutte, l'objectif est de favoriser le repeuplement des colonies d'abeilles et de préserver durablement la biodiversité de l'île.



## PAROLE D'ÉLUS

### PROTÉGER LE CADRE DE VIE

« Préserver notre cadre de vie, c'est protéger ce qui fait la richesse et l'identité de notre commune : un patrimoine naturel précieux, des espaces à valoriser et un environnement agréable pour tous. Qu'il s'agisse de préserver la biodiversité, d'améliorer la gestion des déchets, d'entretenir les espaces publics ou de favoriser des pratiques plus respectueuses de l'environnement, la commune agit au quotidien pour préparer l'avenir. Notre équipe municipale a mis en œuvre plusieurs premières actions concrètes qui marquent le début de notre engagement pour ce mandat. »

**Yannick Rivalin, Nathalie Barbotin, Louis Dupont, Bernard Noury, Sébastien Gautier**

en charge du Cadre de vie



## Travaux de restauration de l'église Notre-Dame du Port

Élément emblématique de Port Joinville, l'église Notre-Dame du Port nécessite d'importants travaux de restauration. La municipalité a relancé ce projet urgent pour préserver ce bâtiment historique.

Une mission d'architecte vient d'être attribuée. L'équipe sélectionnée débutera son travail dès cet été, avec pour objectif de finaliser les études d'ici fin 2026. Nous souhaitons débuter les travaux au printemps 2027, après une phase de consultation des entreprises en début d'année.

Le chantier s'étalera dans le temps, mais des interventions prioritaires seront rapidement engagées pour prévenir toute dégradation irréversible du bâtiment.

Ce lieu de patrimoine réunit autour de lui une communauté active et attachée à sa préservation.

## EN CHANTIER !

### Préserver le patrimoine de l'île

La municipalité s'engage à entretenir et restaurer le petit patrimoine, élément essentiel de l'identité islaie.

Les agents de la régie municipale s'y attellent méthodiquement. Le phare du brise-lames, qui marque l'entrée du port, est le premier chantier : remise en peinture d'ici fin juin. Les calvaires et

puits communaux de l'île feront ensuite l'objet d'une restauration, avant que d'autres éléments du petit patrimoine ne soient progressivement pris en charge.



# Logement : agir pour maintenir une île qui vit à l'année

En cinquante ans, l'île d'Yeu a connu une transformation radicale de son parc de logements. Face à une pression foncière et touristique devenue critique, la municipalité engage des mesures concrètes pour préserver le logement permanent.

## LE CONSTAT EN CHIFFRES

<b>+200 %</b>	Croissance du <b>parc de logements</b> en 50 ans, pour seulement 91 habitants supplémentaires
<b>40 %</b>	Part des <b>résidences principales</b> aujourd'hui (contre 76,5% il y a 50 ans)
<b>73 %</b>	des logements achetés entre 2020 et 2023 sont des <b>résidences secondaires</b>
<b>6 527 €/m<sup>2</sup></b>	Prix médian <b>dans l'ancien</b> (+60% en 5 ans)
<b>553 000 €</b>	Prix médian d'un <b>bien</b>
<b>225 €/m<sup>2</sup></b>	Prix des <b>terrains</b> (+84% en 8 ans)
<b>+185%</b>	Hausse des <b>meublés de tourisme</b> depuis 2015 (888 unités estimés)
<b>-30%</b>	Baisse de <b>l'offre locative privée</b>



## Une contrainte foncière majeure : la loi ZAN

La loi Climat et Résilience de 2021 impose à toutes les communes un objectif de zéro artificialisation nette des sols d'ici 2050, avec un palier intermédiaire de -50% de consommation d'espace d'ici 2031. La Région Pays de la Loire, particulièrement concernée à l'échelle nationale, doit consentir un effort encore plus important : -54,5% sur la décennie.

Pour l'île d'Yeu, qui a consommé 60,7 hectares entre 2011 et 2021, l'enveloppe disponible jusqu'en 2031 est limitée à 27,62 hectares, dont 11,69 sont déjà engagés. Concrètement, il reste très peu de terrain constructible, et la commune doit même renaturer certains espaces pour en récupérer de nouveaux.

La situation est suffisamment préoccupante pour que l'île figure parmi les vingt collectivités contrôlées par la Chambre régionale des comptes. En 2026, les demandes d'autorisation d'ur-

banisme ont par ailleurs bondi de 30% au premier semestre, accentuant encore la pression sur cette ressource rare.

## Un nouvel outil juridique : la loi Le Meur

Adoptée en novembre 2024, la loi Le Meur offre aux communes un levier puissant : la servitude de résidence principale (SRP). Concrètement, elle permet de :

- Réserver toute nouvelle construction à un usage exclusif de résidence principale
- Interdire la création de nouvelles résidences secondaires sur le foncier non bâti
- Destiner les nouveaux logements issus de la transformation de locaux non résidentiels, uniquement en logements principaux.

L'île d'Yeu, classée en zone tendue depuis octobre 2023, est pleinement éligible. La commune avait déjà voté le changement d'usage en mars 2025,

applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2026. La SRP vient compléter et renforcer ce dispositif. Avec plus de 60% de résidences secondaires, l'île dispose enfin d'un outil juridique solide pour rééquilibrer durablement son parc de logements.

## Les mesures d'accompagnement

Ce cadre juridique sera complété par des mesures concrètes dans les prochains mois :

- Faciliter une construction plus économique (autoconstruction, réduction des coûts).
- Garantir l'usage des constructions selon leur statut (résidence principale ou secondaire).
- Informer et accompagner tous les habitants, propriétaires de résidences principales comme secondaires, pour bien comprendre les nouvelles règles : permanences, réunions publiques, site d'information.



## Développement économique : aux côtés des professionnels

Dès le début du mandat, la municipalité a placé le dialogue avec le monde économique au cœur de ses priorités. Mathieu Riou, adjoint en charge de la vie économique et des bâtiments communaux, est en première ligne.

Les rencontres se sont multipliées avec les différentes associations et structures du monde économique : l'UCA, La Fabrique, Produits de l'Île d'Yeu, le Groupement des commerçants du marché. Les problématiques de fonctionnement en saison ont été identifiées et des réponses apportées rapidement. Un travail est également engagé avec

les artisans du bâtiment, pour une réflexion prospective sur leur activité : organisation des approvisionnements, gestion des déchets inertes, impact des règles d'urbanisme sur les perspectives d'emploi sur l'île. La réorganisation en profondeur de la zone d'activité de la Marèche vise à apporter des réponses rapides et adaptées aux besoins des entreprises.

## Tourisme : vers une politique plus ciblée et plus exigeante

L'Île d'Yeu est une destination touristique reconnue. Mais le tourisme doit désormais s'adapter aux réalités et aux besoins spécifiques de l'île. C'est l'ambition portée par la municipalité.

L'objectif est de mieux prendre en compte les différents segments touristiques : les périodes et la durée des séjours, les résidents secondaires qui participent activement à la vie économique de l'île, et les visiteurs internationaux dont les périodes de vacances sont

souvent décalées par rapport au public français. Cette politique exigeante implique une organisation rigoureuse et une collaboration étroite avec l'Office de Tourisme qui travaille actuellement à l'obtention du nouveau label d'État « Destination d'excellence ».



### PAROLE D'ÉLUS

#### HABITER ET TRAVAILLER SUR L'ÎLE

« L'emploi et le logement sont étroitement liés et constituent des enjeux majeurs pour l'avenir de notre commune.

Afin de permettre aux habitants de vivre et de s'installer durablement sur l'île, nous avons engagé plusieurs premières mesures en faveur de l'accès au logement et de la propriété.

Parallèlement, le développement de l'activité économique et la diversification des ressources locales demeurent des priorités de ce mandat. »

**Mathieu Riou, Corinne Rouet, Louis Dupont**  
en charge de l'Economie, du logement et de l'aménagement du territoire



# Une feuille de route pour les années à venir

Bien vieillir à l'Île d'Yeu, c'est pouvoir compter sur des services adaptés à chaque étape de la vie. Depuis le début du mandat, un important travail de diagnostic a été engagé afin d'évaluer le fonctionnement des structures existantes, d'identifier les besoins et de bâtir un calendrier d'actions.

Cette démarche porte à la fois sur l'organisation des établissements, l'évolution des bâtiments et les projets à venir. Notre objectif est clair : améliorer l'accompagnement des habitants tout en préparant l'avenir.

## POUR TOUS

### HÔPITAL

L'hôpital Dumonté, établissement public de santé au sein des Hôpitaux de Vendée (11 établissements vendéens dans une direction commune), renforce son offre de soins (hôpital de jour, biologie d'urgence, dentisterie, dermatologie, consultations spécialisées) et prépare un projet majeur de regroupement de ses 3 sites sur un site unique voisin de l'EHPAD.

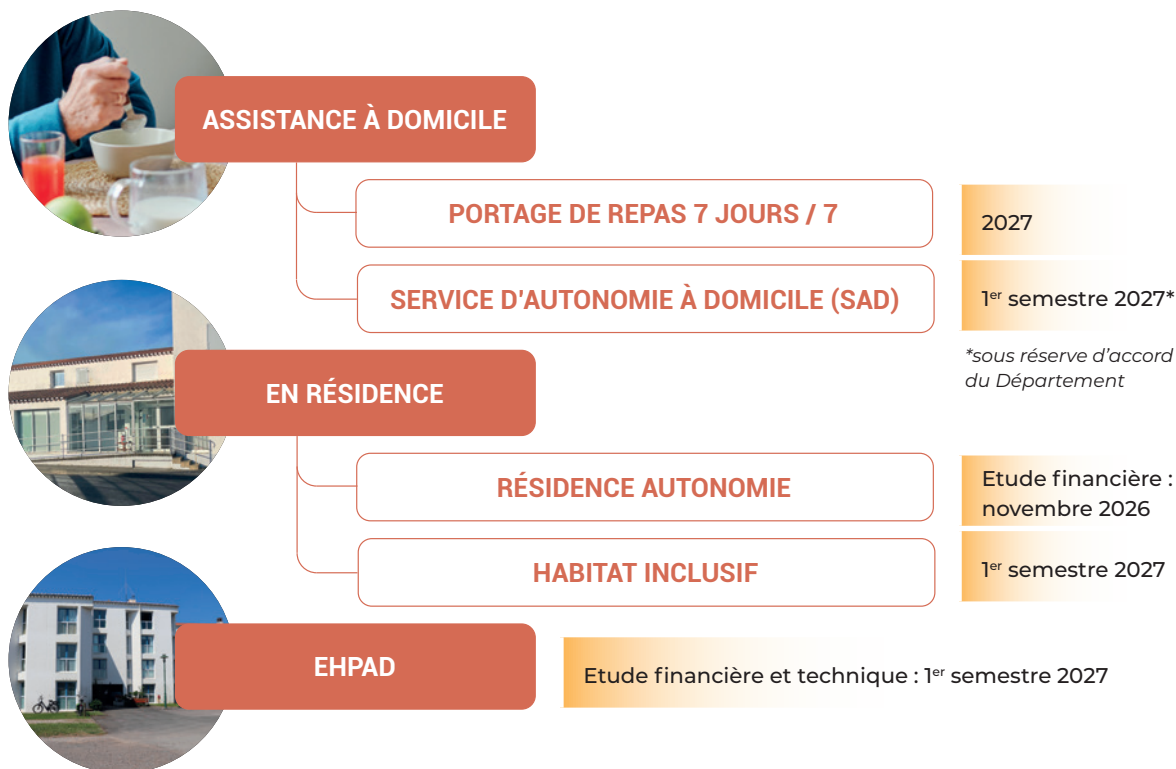
Objectif : moderniser les bâtiments, les équipements, créer des synergies entre les équipes et disposer de la place nécessaire au développement des activités. L'idée d'un scanner est évoquée pour les années qui viennent.

À plus court terme, la remise en service de la passerelle reliant l'EHPAD à l'hôpital constitue une priorité. Elle doit permettre les déplacements entre les deux établissements ainsi que l'acheminement des repas fournis par l'EHPAD à l'hôpital. La commune et l'hôpital local souhaitent contribuer activement à la relance rapide de ce projet. Une analyse a été commandée à un bureau d'études afin de déterminer les conditions réouverture.

## PERSONNES ENCORE AUTONOMES

### PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Le service de portage de repas, proposé par le CCAS aux personnes de plus de 60 ans dépendantes, accompagne aujourd'hui 43 bénéficiaires du lundi au vendredi et 2 personnes en situation d'urgence (sortie d'hôpital). L'objectif est d'étendre ce service à sept jours sur sept à partir de 2027. Cette évolution nécessite une réorganisation de la production et de la livraison des repas pour l'EHPAD et le CCAS. Les orientations retenues seront présentées avant la fin de l'année 2026.



## PERSONNES NON AUTONOMES

### SERVICE D'AUTONOMIE À DOMICILE (SAD)

Le projet de Service d'Autonomie à Domicile «SAD» est actuellement en attente d'une autorisation de fonctionnement par le Conseil départemental. Ce futur service fonctionnerait 7 jours sur 7, de 8 h à 20 h, pour accompagner les personnes âgées en perte d'autonomie. Il proposerait notamment une aide aux repas, l'accompagnement aux rendez-vous médicaux, une présence régulière et un soutien adapté aux situations de fragilité. Son ouverture est envisagée début 2027, après réalisation des aménagements nécessaires et constitution de l'équipe.

### RÉSIDENCE AUTONOMIE ET HABITAT INCLUSIF

Le projet de réhabilitation de Calypso comprend la création d'une résidence autonomie jusqu'à 18 places, destinée aux personnes souhaitant conserver leur indépendance tout en bénéficiant de services adaptés. Une étude financière est en cours et ses conclusions sont attendues en novembre 2026. Le site accueillera également un habitat inclusif composé de sept logements : six destinés à des personnes âgées autonomes et un dédié à une personne autonome porteuse de



handicap. Les travaux pourraient débuter au premier semestre 2027, avec une ouverture des réservations prévue dès février 2027.

## PERSONNES DÉPENDANTES

### EHPAD

La réhabilitation complète de l'EHPAD constitue un enjeu majeur pour les années à venir. Le futur établissement pourra accueillir 69 résidents permanents et s'inscrira dans une organisation globale visant à favoriser le maintien à domicile le plus longtemps possible. Une étude financière sera menée entre juillet et octobre 2026 afin d'évaluer les coûts de fonctionnement, le niveau de participation des résidents et les possibilités de mutualisation avec d'autres services du CCAS. Sous réserve des conclusions techniques et financières, les consultations des entreprises pourraient débuter à la fin de l'été 2027.



## PAROLE D'ÉLUS

### BIEN VIEILLIR SUR L'ÎLE

« Bien vieillir sur l'île, c'est permettre à chacun de trouver des réponses adaptées à ses besoins et de conserver sa place dans la vie locale.

Face aux enjeux liés au vieillissement de la population, la commune agit pour accompagner les aînés, renforcer l'offre de services et améliorer les solutions d'accueil et d'accompagnement. Plusieurs premières actions ont déjà été engagées afin d'apporter des réponses concrètes et de construire une organisation durable et coordonnée. »

**Jacqueline Turbé,**  
**Bernard Noury**  
en charge du social

## EN CHANTIER !

### Maison France Services : inauguration en septembre

Ouverte depuis le 26 janvier 2026 au 49 rue des Bossilles, la Maison France Services accompagne les habitants dans leurs démarches administratives numériques, les informe sur leurs droits et les oriente vers les organismes compétents (CAF, France Travail, Assurance Retraite, Finances Publiques...). En lien avec le Relais Emploi, ces deux services se

complètent sur un même site. Les travaux se terminent. L'inauguration officielle aura lieu courant septembre.

**Prise de RDV : 02 72 75 00 47**  
mfs@ile-yeu.fr

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (fermé le mercredi après-midi).

## DÉCÈS

**CANTIN Veuve VIGOUR Marie** (91 ans) décédée le 7 décembre 2025 à l'Île-d'Yeu  
**PRUNEAU Veuve JARNY Odette** (97 ans) décédée le 15 décembre 2025 à L'Île-d'Yeu  
**TRICHET André** (67 ans) décédé le 18 décembre 2025 à La Roche-sur-Yon  
**DELAVEAU Veuve DULON Evelina** (95 ans) décédée le 21 décembre 2025 à L'Île-d'Yeu  
**VIAUD Goustan** (97 ans) décédé le 21 décembre 2025 à La Roche-sur-Yon  
**DUPONT Gilbert** (78 ans) décédé le 1er janvier 2026 en mer au large de l'Île-d'Yeu  
**MAINGOURD Veuve GUILBAUD Odette** (86 ans) décédée le 08 janvier 2026 à L'Île-d'Yeu  
**LE CORRE Michel** (71 ans) décédé le 10 janvier 2026 à L'Île-d'Yeu  
**SEGEBADE Sylvie** (84 ans) décédée le 14 janvier 2026 à L'Île-d'Yeu  
**TARAUD Daniel** (84 ans) décédé le 23 janvier 2026 à L'Île-d'Yeu  
**MANDIN Maurice** (81 ans) décédé le 27 janvier 2026 à La Roche-sur-Yon

## NAISSANCES

**Brume ROLLAND LAZARUS** Née le 29/11/2025 de Moïra ROLLAND LAZARUS  
**Arès MALOT** né le 23/12/2025 de Vincent MALOT et Chloé MARTIN RUIZ  
**Kayla BAUDRY** née le 05/01/2026 de Nicolas BAUDRY et Emilie CHALOT  
**Lila BIGAUD** née le 13/01/2026 de Teddy BIGAUD et Hélène VIAUD  
**Malone LEROY** né le 06/02/2026 de Martin LEROY et Camille ANDRÉ  
**Oëli TARAUD** né le 08/02/2026 de Olivier TARAUD et Cindy BONNIN  
**Noann COUTHOUIS** née le 11/02/2026 de Arnaud COUTHOUIS et Nelly SEMELIN  
**Maïa CHAPUT JOLIVET** née le 16/02/2026 de Marie-Charlotte JOLIVET et Aurore CHAPUT

## MARIAGES

**28/02/2026** BROUARD Arnaud et DEGEORGES Bruno  
**07/03/2026** ELINEAU Catherine et LE BRIS Guillaume  
**02/05/2026** BEHAGEL Sibylle et FOURNIER Louis  
**02/05/2026** NAULLEAU Gaspard et ROUGIER Charlotte  
**09/05/2026** MARTIN Jean-Marie et SEMELIN Tatiana  
**15/05/2026** THOCQUENE Augustin et DELMOTTE Clara  
**15/05/2026** SELLIER Marie et VALLET Basile  
**15/05/2026** CADOU Tom et LE THUAUT Manon

## ENTRE DÉCEMBRE 2025 ET MAI 2026

**FRADET Veuve TARAUD Augusta** (94 ans) décédée le 1er février 2026 à L'Île-d'Yeu  
**POIRAUD Veuve LAURENT Raymonde** (90 ans) décédée le 05 février 2026 à L'Île-d'Yeu  
**TARAUD Veuve CADOU Paulette** (95 ans) décédée le 14 février 2026 à L'Île-d'Yeu  
**CHARUAU épouse HUARD Yvette** (84 ans) décédée le 14 février 2026 à La Roche-sur-Yon  
**POQUET Claude** (95 ans) décédé le 27 février 2026 à L'Île-d'Yeu  
**TARAUD Marc** (74 ans) décédé le 07 mars 2026 à L'Île-d'Yeu  
**FOURNIER Jean** (82 ans) décédé le 10 mars 2026 à Challans  
**JACOULOT Benoît** (37 ans) décédé le 22 mars 2026 à L'Île-d'Yeu  
**NOLLEAU épouse BADOR Fernande** (89 ans) décédée le 26 mars 2026 à L'Île-d'Yeu  
**ROLLAND Gérard** (72 ans) décédé le 28 mars 2026 à L'Île-d'Yeu

**Bertille CHAPUT JOLIVET** née le 16/02/2026 de Marie-Charlotte JOLIVET et Aurore CHAPUT  
**Abel TARAUD TURBE** né le 03/03/2026 de Christophe TARAUD et Malika TURBE  
**Lily MALLET** née le 02/03/2026 de Martin MALLET et Laetitia ROCHETTE  
**Aline TURBE** née le 11/03/2026 de Anthony TURBE et Emilie ARDOIS-VIGNEUX  
**Clara ORSONNEAU** née le 18/03/2026 de Ludovic ORSONNEAU et Stéphanie BONNO  
**Chloé ORSONNEAU** née le 18/03/2026 de Ludovic ORSONNEAU et Stéphanie BONNO

**15/05/2026** BOULARD Eurydice et FONTAINE Matthieu  
**15/05/2026** PICARD Maryse et DROILLARD Emmanuel  
**16/05/2026** PIED Marion et BERTHAULT Valentin  
**16/05/2026** KERHOAS Marie et PONTON D'AMECOURT Bruno  
**16/05/2026** BENOUATTAF Dina et MOMBOISSE Pierre  
**16/05/2026** RELOTIUS Céleste et ROUYERE Pierre-Louis  
**16/05/2026** GUITON Florence et MELCHER Olaf

## ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans notre précédente rubrique État civil concernant le décès de Madame **Sylvie LANDAIS**. Contrairement à ce qui a été annoncé, Madame LANDAIS nous a quittés le 14 octobre 2025, et non le 14 novembre 2025. Nous présentons nos plus sincères excuses à sa famille et à ses proches pour cette inexactitude.

**FIDANZA Yvette** (80 ans) décédée le 17 avril 2026 à L'Île-d'Yeu  
**VIGIER Bruno** (62 ans) décédé le 21 avril 2026 à L'Île-d'Yeu  
**LEROY Dominique** (70 ans) décédé le 04 mai 2026 à La Roche Sur Yon  
**MAINGOURD Veuve CHAUVITEAU Françoise** (91 ans) décédée le 12 mai 2026 à l'Île-d'Yeu  
**BARAULT veuve ROULEAU Marie** (76 ans) décédée le 21 mai 2026 à l'Île-d'Yeu  
**BRACHET Robert** (91 ans) décédé le 24 mai 2026 à l'Île-d'Yeu  
**SIMON Philippe** (59 ans) décédé le 29 mai 2026 à l'Île-d'Yeu

## MARDI 28 JUILLET

Concert **Mazingue**

➤ 18h30, au Port de la Meule



18, 19 ET 20 SEPTEMBRE

**Festival des Insulaires**

19 ET 20 SEPTEMBRE

**Journées européennes du Patrimoine**

## SAMEDI 3 OCTOBRE

BD-concert **Narcisse** par *Zenzika*

➤ 18h, Ciné Islais. Un spectacle où les planches de la BD sont projetées et accompagnées en direct par une création musicale originale.

## SAMEDI 21 NOVEMBRE

Concert rock manouche

**La Caravane Passe**

➤ 21h, au Casino. Mené par par Toma Feterman, le chanteur de Soviet Suprem.

## DIMANCHE 6 DÉCEMBRE

Spectacle Jeune Pubic

**Langue de Bois** par *la Compagnie du 18ème étage*,

➤ 16h, au Casino. Entre révélations

et déclarations, accusations et désenchantements les rennes seront-ils prêts à assumer leurs responsabilités et assurer la distribution de la nuit du 24 décembre ? Avec Clément Bertrand, Alex Gangl et Lili Markov.

Retrouvez le programme complet de la saison culturelle 2026/2027 en téléchargement sur [mairie.ile-yeu.fr](http://mairie.ile-yeu.fr)

### DU 27 JUIN AU 31 OCTOBRE

Exposition **POMPIERS, histoire d'une caserne insulaire à l'épreuve du feu**

➤ Salle des Expositions, pôle culturel du Petit Chiron

# EXPRESSION POLITIQUE

## M'YEU ENSEMBLE

### Merci aux Islais : l'heure du rassemblement et de l'action

Les résultats des élections municipales ont exprimé une volonté claire. Dans une campagne particulièrement atypique, marquée par la présence de trois listes, une participation dépassant les 70 % et un soutien de près de 60 % à notre projet, les habitants de l'île d'Yeu ont fait entendre leur voix avec force et conviction.

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui se sont mobilisés. Cette forte participation témoigne de l'attachement des Islais à leur démocratie locale et à l'avenir de notre île.

Cette campagne n'a pas toujours été à la hauteur des valeurs qui nous rassemblent. Beaucoup ont ressenti une forme de confiscation du débat, alimentée par des polémiques et des prises de position relayées sur les réseaux sociaux. Les électeurs ont néanmoins su faire preuve de discernement et affirmer librement leur choix.

Aujourd'hui, le temps de la campagne est terminé. Celui du travail collectif commence. Notre responsabilité est désormais de servir l'ensemble des habitants, sans distinction, dans le respect de l'intérêt général.

Notre ambition est claire : préserver l'identité de l'île d'Yeu tout en préparant son avenir. Islais de toujours, nouveaux habitants, résidents secondaires, acteurs économiques, associations, partenaires institutionnels : chacun a sa place dans cette dynamique. Nous souhaitons construire une gouvernance ouverte, fondée sur l'écoute, le dialogue et la participation.

Les défis sont nombreux, mais notre île dispose d'atouts exceptionnels. Ensemble, avec confiance et détermination, nous mettrons toute notre énergie au service d'un projet partagé pour l'île d'Yeu.

## NOUS VOUS L'ÎLE

### Notre engagement continue

À l'issue de l'élection du 21 mars, 5 élus de NOUS VOUS L'ÎLE siègent au conseil municipal. Près de 1 400 électeurs nous ont accordé leur confiance : leur voix continuera d'être portée tout au long du mandat.

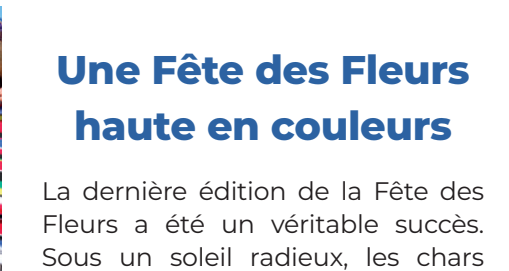
Notre rôle d'opposition est d'être présents, vigilants et constructifs. Nous participerons pleinement aux conseils municipaux et aux commissions, en analysant les décisions, en demandant les éclaircissements nécessaires et en proposant des alternatives lorsque nous les jugerons utiles à l'intérêt général.

Nous soutiendrons les projets qui vont dans le bon sens et exercerons notre mission de contrôle avec sérieux et responsabilité. Nous serons particulièrement attentifs au respect des engagements pris devant les habitants. Nous saluons la création d'une commission handicap, que nous avions proposée. Nous estimons également nécessaire de créer une commission dédiée à la santé et au grand âge.

Le bien-vieillir sur l'île demeure une priorité. Nous suivrons avec attention le devenir de l'EHPAD des Chênes Verts et les politiques d'accompagnement des personnes âgées, sur lesquelles nous souhaitons davantage de transparence. Nous continuerons à défendre une démocratie plus participative, associant davantage les habitants aux décisions qui les concernent.

Notre engagement se poursuit aussi sur le terrain, au contact des associations, des acteurs locaux et des habitants. Des permanences seront prochainement mises en place. D'ici là, vous pouvez nous contacter à : [nousvouslile@gmail.com](mailto:nousvouslile@gmail.com)

Informers, analyser, questionner et proposer : telle sera notre mission, toujours au service de l'intérêt général.



## Une Fête des Fleurs haute en couleurs

La dernière édition de la Fête des Fleurs a été un véritable succès. Sous un soleil radieux, les chars fleuris, costumes, musiques et danses ont émerveillé des milliers de spectateurs.

Un immense bravo aux organisateurs, bénévoles, constructeurs de chars, costumiers, danseurs, musiciens et donateurs de fleurs : votre énergie, votre créativité et votre solidarité ont rendu cette journée inoubliable.

Merci à tous les participants et au public pour cette fête exceptionnelle ! Rendez-vous dans deux ans pour une nouvelle édition tout aussi magique.

